



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2016  
ADOPTION DU BUDGET 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 6 décembre 2016 à 19 h 00 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

La mairesse présente les points saillants du budget 2017 et expose les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal pour les années 2017, 2018 et 2019.

**RÉSOLUTION 2016-12-601**  
**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter les prévisions budgétaires 2017 de la Ville de Boisbriand, prévoyant des revenus et des dépenses de 63 650 000 \$, ainsi que le programme des immobilisations pour les années financières 2017, 2018 et 2019, conformément aux dispositions des articles 473 et 474 de la Loi sur les cités et villes.

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE scinder l'adoption de la présente résolution de manière à adopter en premier lieu les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 et en second lieu d'adopter le Programme d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

VOTE SUR L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur : Denis Hébert et Mario Lavallée;

Votent contre : Lyne Levert, Érick Rémy, Christine Beaudette, Jonathan Thibault, Daniel Kaeser, Lori Doucet

Rejetée

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur : tous les conseillers.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**Monsieur Martin Drapeau**

- Ratio d'endettement;
- Programme triennal d'immobilisation – Travaux au parc Charbonneau.

**RÉSOLUTION 2016-12-602**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE lever la séance à 19 h 45.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME JOHANE DUCHARME, OMA  
Greffière